

32 rue de Trégain – 35700 RENNES
Tel : 02 99 38 82 44
contact@letempsduregard.org
www.letempsduregard.fr



Association LE TEMPS DU REGARD
« Ensemble, vivons avec nos différences »

RAPPORT D'ACTIVITE 2025

GLOSSAIRE

ARS : Agence Régionale de la Santé

BPGO : Banque Populaire du Grand Ouest

CMP : Centre Médico-Psychologique

CVS : Conseil de la Vie Sociale

FALC : Facile à lire et à comprendre

EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

ESAT : Établissement et Service d'Aide par le Travail

GRAAL : Groupe de Recherches et d'Actions des Associations Locales

IME : Institut Médico-éducatif

QVCT : Qualité de vie et condition de travail

RDAS : Règlement départemental d'aide sociale

RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données

SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

TABLE DES MATIERES

I.	INTRODUCTION	4
II.	2025 : LA VIE ASSOCIATIVE.....	4
A.	Assemblée générale 2025	4
B.	Perspectives.....	5
C.	Faits Marquants de la vie associative en 2025.....	5
D.	Une commission animation associative dynamique.....	6
E.	Finalisation du projet numérique : Implantation du logiciel Dossier de l'Usager (2023-2025).....	7
F.	La concrétisation d'un projet de longue date : le Botrel.....	7
G.	La recherche de fonds : ingénierie et méthodologie	8
H.	La vie en réseau de l'association Le temps du regard.....	10
I.	La démarche qualité	11
III.	Activité 2025 des Accueils de Jour	12
A.	Etat actuel des agréments d'accueil	12
B.	État des présences des personnes accueillies au 31 décembre 2025	12
C.	Les Temps forts des accueils de jour en 2025	16
IV.	Activités 2025 des hébergements.....	18
A.	L'activité Globale des foyers de vie de l'association	18
B.	Les caractéristiques du public accompagné	19
C.	Les temps forts en 2025	20
D.	L'hébergement temporaire : l'évolution de l'accompagnement	22
E.	Des travaux à prévoir : passage en ERP pour les 2 foyers de vie	23
V.	Le bilan social Exercice 2025	23
A.	Les effectifs au 31 décembre 2025	23
1.	En nombre d'inscrits par établissement, par type de contrat et par sexe	23
2.	En nombre d'inscrits par pôle d'activité	24
B.	Les mouvements de personnel	24
1.	Nombre de départs par motifs	24
2.	Nombre d'entrées par type de contrats	24
C.	Les temps de travail.....	24
D.	Formation.....	25
VI.	Le bilan financier 2025	26
VII.	Conclusion et perspectives	

I. INTRODUCTION

L'année 2025 s'est inscrite dans un contexte départemental exigeant pour l'ensemble du secteur médico-social en Ile-et-Vilaine. Les évolutions réglementaires, les tensions budgétaires persistantes et les difficultés de recrutement rappellent combien notre capacité collective d'adaptation est essentielle à la qualité de l'accompagnement proposé aux personnes en situation de handicap.

L'année 2025 a été marquée par la mise en place d'un mandat de gestion, suite à des difficultés de gouvernance, d'activité et d'équilibre économique.

Pour l'ALAPH qui intervient depuis septembre 2025 sous ce mandat, intervenir aux côtés d'une association fragilisée, c'est contribuer à garantir la continuité de l'accompagnement et la sécurité des personnes accompagnées : une responsabilité que l'ALAPH assume pleinement, avec exigence, rigueur et bienveillance.

L'année 2026 ouvrira une nouvelle étape : celle de la réflexion collective sur l'évolution de ce soutien opérationnel. Il s'agira d'examiner avec lucidité et précaution les scénarii possibles. Ces réflexions, qui engagent notre avenir, seront menées en transparence et partagées étroitement avec les élus professionnels, afin que toute décision soit prise en concertation et en cohérence avec nos valeurs. Rien ne sera envisagé sans considérer l'impact sur les professionnels, les organisations et surtout les personnes en situation de handicap, pour lesquelles nous agissons.

II. 2025 : LA VIE ASSOCIATIVE

A. Assemblée générale 2025

L'assemblée générale du Temps du Regard a eu lieu le 12 juin 2025. Une quarantaine de personnes étaient présentes. Cette AG a été menée par la présidente par intérim, Mme Meunier, suite à la démission de Mr Cherel quelques semaines auparavant et en attente de l'élection du futur président lors du Conseil d'Administration suivant, poste auquel Mr Labourdique était candidat et pour lequel il a été élu.

L'Assemblée Générale du Temps du Regard



Judi 12 juin avait lieu l'Assemblée Générale de l'association : un moment important pour faire le point sur les actions menées durant l'année 2024.

Merci à tous d'être venus ainsi qu'aux bénévoles de la Commission Animation pour leurs préparations culinaires !

Depuis le 12 juin 2025, le conseil d'administration est composé de 11 Membres, le bureau de l'association se compose de :

Mr Labourdique, Président

Mme Meunier, Vice-présidente

Mr Khairallah, Trésorier

Mr Briançon, Secrétaire

Mr Louis, Secrétaire adjoint

L'année 2025 a été intense sur le plan de la gouvernance, qui s'est engagée pour garantir la continuité de l'activité associative mais aussi assurer la direction opérationnelle, le dialogue social, la recherche de fonds. L'ensemble des administrateurs tiennent à saluer et remercier l'engagement, l'investissement et la forte mobilisation d'Éric Cherel au sein du TDR pendant son mandat de Président.

B. Perspectives

A l'occasion de cette assemblée générale 2025, les perspectives de l'année ont été soulignées :

- Continuer de faciliter la parole des personnes accueillies et rendre FALC tous nos outils
- Renforcer l'auto-détermination des personnes accueillies par le biais de formations
- Renforcer l'activité des services accueils de jour et des habitats
- Continuer les ateliers autour du lien entre aidants dans la Maison de Voisinage
- Accompagner l'ouverture prochaine du Foyer Botrel
- Renforcer la visibilité associative et sa communication extérieure
- Réfléchir collectivement au déploiement de la recherche de fonds

C. Faits Marquants de la vie associative en 2025

L'année 2025, qui pourrait être qualifiée d'année de transition, a été marquée par une nouvelle structuration juridique, afin de faire face temporairement aux difficultés de gouvernance et d'activité.

En réponse à la demande du conseil départemental, le début d'année a été jalonné de rencontres avec plusieurs associations dans l'optique d'un rapprochement, pour pallier différentes problématiques :

- Une carence de direction, cumulée avec plusieurs départs sur les fonctions supports au cours de l'année 2025,
- Une activité jugée trop faible sur les accueils de jour au regard des moyens alloués par le département
- Des difficultés financières
- Des tensions sociales ayant conduit à une enquête de l'inspection du travail

Des échanges ont eu lieu au printemps et c'est avec l'association ALAPH que le projet s'est concrétisé à la fin de l'été, sous la forme d'un mandat de gestion, dans l'optique d'apporter un soutien opérationnel et méthodologique pour corriger la trajectoire économique et assurer l'offre de services auprès du public.

En septembre, avec le départ de la responsable comptable et avec l'ouverture du Botrel, il ne s'agissait plus alors simplement d'un étayage mais plutôt d'assurer la gestion opérationnelle urgente, la sécurité des accueils, le paiement des salaires, et de permettre l'arrivée de 16 nouvelles personnes hébergées.

Dans cet objectif et dès le 10 septembre, la directrice de l'association ALAPH, et une cheffe de service ont été mises à disposition en temps partagé, pour soutenir les équipes, renforcer l'encadrement qui reposait

sur une seule cheffe de service, établir ensemble un diagnostic suivi d'un plan d'actions concret de retour à l'équilibre et d'atteinte des objectifs.

En complément, une responsable RH a été recrutée en CDD pour assurer l'aspect social, une assistante administrative a également été embauchée en CDI pour l'accueil, le standard et le soutien administratif aux établissements et services.

Un directeur financier de transition nous a également soutenu pour permettre l'élaboration du budget prévisionnel 2026 dans les délais impartis. Le renfort d'un chargé de mission qualité est prévu en 2026 au regard des échéances HAS.

D. Une commission animation associative dynamique



Le 23 février 2025, la troupe chantante Notes In Rennes a joué au profit de l'association.

550 personnes sont venues profiter de ce concert haut en couleur et en musique.

Une salle comble pour cette 2ème édition au profit du Temps du Regard.

Fête des familles

Le samedi 17 mai 2025, la sortie des familles a eu lieu au Château de Josselin suivi d'un repas à « L'Hôtel Restaurant du Château », 1 rue du Général de Gaulle.



Le samedi 6 décembre 2025, la troupe de théâtre « A rideau ouvert » a joué au profit de l'association. La pièce s'intitulait « la poule de Noël ».



Le 14 décembre 2025, la chorale Kamerton d'Acigné a proposé un concert au profit de l'association. C'était la 19ème édition de partenariat. Environ 120 personnes étaient présentes.

La commission animation est tenue par des administrateurs bénévoles qui se mobilisent pour proposer des activités culturelles, artistiques ou autres et améliorer ainsi le quotidien des personnes grâce à leurs recettes, ou faire vivre la convivialité auprès des familles, et amis des personnes accueillies.

E. Finalisation du projet numérique : Implantation du logiciel Dossier de l'Usager (2023-2025)

L'année 2025 a marqué par la finalisation de notre engagement en faveur de la modernisation numérique de nos services grâce au programme ESMS numérique, financé par le ARS. Ce programme visait à transformer l'offre des ESMS pour aller vers plus d'efficacité, de qualité et d'accessibilité, et ce, grâce à la traçabilité numérique au sein des ESSMS. IL s'agissait pour l'association de se saisir des opportunités de financement et d'accompagnement pour amorcer le « virage » numérique, indispensable pour suivre l'évolution technologique et réglementaire du secteur, à savoir, la garantie de la traçabilité des données qui nous sont confiées, l'interopérabilité avec les services de l'état tels que le DMP (Dossier médical partagé), l'incrémentation de la nouvelle nomenclature des besoins et des prestations dans nos logiciels métiers, afin de se préparer à l'évolution prochaine de nos modes de financement avec Serafin PH....

Ce projet a été porté pendant plusieurs mois par Alice Chartier, chargée de mission qualité, qui a su le mener avec motivation et efficience pour une première expérience professionnelle.

Ce projet a été co-construit au sein d'une « grappe » dénommée Delta Bretagne et constituée des acteurs suivants :



La grappe DELTA BRETAGNE regroupe 5 associations :



(Porteur du projet)



Après le choix participatif de l'éditeur d'un outil métier en avril 2024 (éditeur Socianova), l'implantation du logiciel choisi (Ogyris) s'est finalisée en septembre 2025 pour la totalité des services.

F. La concrétisation d'un projet de longue date : le Botrel

Après plusieurs années à réfléchir à ce projet et surtout à œuvrer pour proposer des hébergements de qualité, inclusifs au cœur de la cité pour des personnes ayant une orientation foyer de vie, il s'est concrétisé en septembre 2025, avec l'ouverture du foyer de vie Le Botrel, au 4, rue de la Sicotière à Acigné (35690).

Il accueille depuis 16 habitants dans 12 studios regroupés dans un collectif au rez-de chaussée et 4 studios individuels au premier étage. Un escalier interne communiquant permet l'accès aux 4 appartements.



Ce lieu de vie propose aux personnes en situation de handicap un « chez soi » au cœur de la cité. Le foyer se situe à quelques rues du cœur de la commune permettant aux résidents de profiter chaque jour de la vie locale d'Acigné.

Au sein du foyer, chacun participe à la vie quotidienne, qu'il s'agisse de préparer les repas ou d'entretenir son studio. Les résidents prennent également part aux nombreuses activités organisées en semaine et le week-end par les équipes présentes jour et nuit, tout en étant encouragés à être force de proposition pour imaginer et initier de nouvelles activités.

Le foyer met à disposition plusieurs espaces communs : un salon, une cuisine, une salle à manger, une salle d'activités, ainsi qu'un patio et un jardin. Une maison de voisinage, située non loin du foyer et appartenant à l'association, permet de créer du lien entre voisins.

Un jardin partagé, est en cours de création, ce dernier sera respectueux de l'environnement et ouvert à tous, il sera un lieu de rencontres et de partages entre les habitants du quartier.



G. La recherche de fonds : ingénierie et méthodologie

La recherche de fonds en quelques chiffres

L'année 2025 a permis de collecter un total de dons de **80 000 euros** :



Depuis 2019, l'association s'engage à rechercher des fonds auprès d'entreprises en mobilisant leur politique RSE.

Des entreprises ont renouvelé cette année encore leur engagement sous forme de convention pluriannuelle de 3 à 5 ans pour un montant de 1500 à 15000 euros annuel.

La méthodologie de recherche : 3 cibles



LA RECHERCHE DE FONDS EN 3 AXES



Objectifs de la recherche de fonds :

- Soutenir le financement du Foyer de vie du Botrel
- Dynamiser les projets associatifs
- Accompagner les activités des personnes en diversifiant les propositions et projets

LES ENTREPRISES

- Dès 2019, Le Temps du Regard s'est engagé à rechercher des fonds afin de compléter le financement du projet expérimental "Vivre ensemble au Champ du Botrel", accordé par le CD35.
- Pour cela, l'association fait appel à la générosité des entreprises, des particuliers et des fondations du territoire breillien.

Bilan de la prospection :

Nouvelles Entreprises en 2023	Arrêt (suspension) de don entreprises en 2023
4 conventions pluriannuelles	2

Nombre d'entreprises contactées	Nombre de RDV obtenus	Nombre de signatures de convention	Nombre de promesses de signatures 2024
+ 150	13	4	4

Le contexte de l'année 2025 n'a pas été propice à la collecte de fonds avec le départ de la directrice, le renouvellement de la présidence ; binôme largement investi dans ce projet, et le départ de la chargée de mission communication en juillet.

L'année 2025 n'est pas significative en matière de dons d'entreprise.

LES FONDATIONS

L'association s'appuie sur les fondations pour soutenir à la fois le fonctionnement du Foyer du Botrel mais également les activités de l'ensemble de ses services.

Un projet pour les aidants et aidés à la Maison de Voisinage

La Maison de Voisinage constitue, avec le futur "Jardin partagé", un outil essentiel que nous proposons sur la commune d'Acigné pour favoriser le "vivre ensemble" et apporter un "soutien aux aidants et aux familles". Cet espace va être utilisé dans le cadre d'un projet à destination des aidants-familles et de leurs aidés.

Des ateliers à l'intention des aidants-familles

Pour réaliser au mieux l'accompagnement de ces personnes, deux ateliers vont être créés et animés par des intervenantes ; une animatrice cuisine et un ergothérapeute. Ces ateliers autour de la question du bien manger et de la motricité seront proposés une fois par mois à partir du printemps 2024.

Des temps d'accueil seront également instaurés, en collaboration avec des acteurs du territoire, pour les aidants-familles afin de leur offrir un espace d'écoute et d'expression. Il s'agira de donner des réponses adaptées à chacun en s'appuyant sur les dispositifs existants, les ressources du territoire, mais aussi, être capables d'être innovants afin de leur apporter de vraies réponses qui viendront soulager leur quotidien.

Les dons mensuels

L'association s'attache à fidéliser ses donateurs par des dons mensuels. Actuellement, nous avons une quarantaine de donateurs qui chaque mois verse une somme de 15 à 50 euros.

H. La vie en réseau de l'association Le temps du regard

L'association est membre du réseau GRAAL :



Le temps du regard poursuit son implication au sein du réseau GRAAL, la directrice est membre du conseil d'administration en qualité de secrétaire adjointe. Le Président participe aux rencontres trimestrielles "Présidents et administrateurs".

Plusieurs salariés participent aux communautés de pratiques.

Focus sur la journée du Graal 2025

Le 27 mars 2025, la 12ème édition des rendez-vous du GRAAL sur le thème « personnes en situation et personnes âgées : habiter aujourd'hui, habiter demain » a réuni près de 200 personnes, en situation de handicap, professionnels, élus, aidants, chercheurs, experts, ...



Tout au long de la journée, à travers 16 conférences/témoignages ateliers, nous avons mesuré les enjeux, partagé des expériences, questionné et ... posé des briques pour imaginer l'habitat de demain.

Cette thématique de l'habitat étant au cœur des pratiques, 6 professionnels ont pu participer à cette journée partenariale.

Rattachement du temps du regard à un espace de réflexion éthique inter-associatifs

Dans un contexte marqué par la complexité croissante des situations accompagnées et la nécessité de soutenir les professionnels dans leurs questionnements pratiques, l'année 2025 a été consacrée à la mise en place d'un comité éthique interassociatif associant notamment trois structures du territoire : ALAPH, l'IME de Montfort et l'EPNAK.

Cette initiative est née du constat partagé d'une absence d'instance formalisée de réflexion éthique sur le territoire, malgré des besoins identifiés tant par les équipes que par les directions. À la suite de la participation au rendez-vous du GRAAL 2024 intitulé « L'éthique en question(s) », les trois associations ont exprimé la volonté commune de s'inscrire dans une démarche de co-construction d'un espace structuré de questionnement éthique, ouvert à l'ensemble des acteurs concernés.

Ce projet interassociatif marque une étape importante dans la structuration d'une culture éthique

partagée, fondée sur la réflexion collective, le respect des personnes accompagnées et le soutien aux professionnels. Il témoigne également de la capacité des acteurs du territoire à travailler ensemble au service de la qualité des accompagnements.

Le mandat de gestion ALAPH /Temps du regard, a permis d'intégrer le temps du regard à ce comité éthique.

Ainsi le mercredi **3 décembre**, une demi-journée de travail dédiée à l'éthique professionnelle a été organisée avec les 2 associations **ALAPH** et **Le Temps du Regard**. Cette initiative, portée par une équipe pluridisciplinaire marque le lancement d'une **démarche éthique formalisée** au sein des organisations.

Cet événement a également permis de proposer un **premier temps de rencontre et d'échanges inter-associatifs** réunissant les salariés des deux structures. La rencontre a rassemblé des professionnels éducatifs, des équipes logistiques ainsi que des personnels administratifs.

Après un temps d'accueil, une **formation interactive** animée par **Madame Fanny WOOD (Authentique Consulting)** a été proposée autour de la thématique : « Qu'est-ce que l'éthique ? ». Les participants ont été invités à réfléchir aux fondements de l'éthique dans leurs pratiques professionnelles, à partager leurs expériences et à questionner les enjeux éthiques rencontrés dans leur quotidien de travail.

Au-delà de l'aspect formatif, cette demi-journée a constitué un **espace de réflexion collective et de dialogue**, favorisant le décloisonnement des équipes et le renforcement des liens entre les deux associations. Elle a permis de poser les bases d'une culture éthique commune, envisagée comme une démarche collective, évolutive et partagée.

La participation active des professionnels témoigne de l'intérêt porté à ces enjeux et constitue un levier essentiel pour la poursuite et l'ancrage durable de cette démarche au sein des établissements.

-  **L'association adhère à l'URIOPSS**, à ce titre le trésorier de l'association a pu bénéficier d'une formation sur le rôle et les missions du trésorier associatif en fin d'année 2025.
-  L'association a renouvelé son adhésion au **collectif handicap 35**.
-  Elle a également renouvelé et renforcer son adhésion à deux centrales d'achats associatives afin de bénéficier de tarifs négociés.

I. La démarche qualité

L'année 2025 a été une année de transition, marquée par l'acquisition du logiciel Ageval pour la gestion de la démarche qualité (gestion documentaire, traitement des événements indésirables, suivi des plans d'actions) et par l'embauche en décembre d'un chargé de mission qualité mutualisé avec l'ALAPH.

La visite d'évaluation externe HAS étant programmée pour février 2027, l'année 2026 permettra de préparer les professionnels et les personnes accompagnées à cette nouvelle procédure avec notamment les actions suivantes :

- Réactivation du Copil qualité incluant un référent par service
- Déploiement du logiciel Ageval
- Enquête de satisfaction des personnes accompagnées
- Autoévaluation des pratiques au regard du référentiel HAS
- Actualisation des outils de la Loi 2002-2
- Autoévaluation des pratiques professionnels en matière de bientraitance
- Expérimentation de la méthode accompagné traceur en interne

III. Activité 2025 des Accueils de Jour

A. Etat actuel des agréments d'accueil

	Nom	Ville	Année d'ouverture	Nombre de places agréées	Total
Accueils de jour	Le Temps d'Agir	Rennes	1988	22	55
	Les Acanthes	Pacé	1998	21	
	Le Temps de Vivre	Acigné	2016	12	

B. État des présences des personnes accueillies au 31 décembre 2025

Le constat des Accueils de Jour

Il est constaté un taux d'accueil globalement faible sur l'année 2025. Cette situation s'explique :

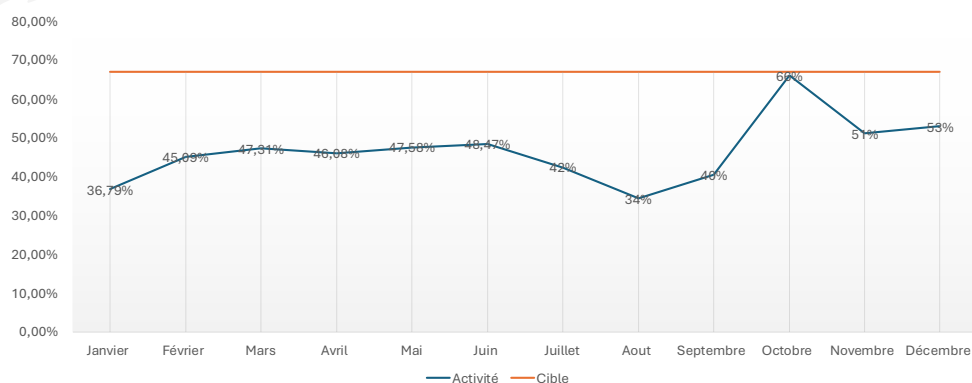
- Déficit de communication auprès des personnes accompagnées, des familles et des partenaires (IME, SESSAD, ESAT, mandataires, etc.), lié notamment à une répartition des rôles et des tâches insuffisamment formalisées entre la responsable de service, les coordinateurs, la secrétaire et l'ensemble des services de l'association, ainsi qu'à l'absence de relais lors du départ de la responsable de service et de la secrétaire. Celle-ci s'est toutefois améliorée grâce à la mise en place d'un guichet unique, permettant de renforcer la lisibilité de l'offre et de fluidifier les orientations ;
- Contexte organisationnel particulier, avec l'absence de la responsable des services d'accueils de jour. Son remplacement a été assuré par la responsable de service des hébergements, ce qui a pu impacter le fonctionnement et l'organisation des accueils de jour durant cette période.

Au cours de l'année 2025, nous constatons une diminution du nombre de personnes accueillies à partir du mois de septembre. Cette baisse s'explique par plusieurs facteurs :

- Une diminution du nombre de personnes accueillies des hébergements de l'association dans les accueils de jour ;
- L'admission de plusieurs personnes au sein du foyer du Botrel et aux Huniers a également contribué à cette diminution.

Néanmoins, une augmentation des demandes est observée en fin d'année. Celle-ci s'explique notamment par la mise en place du guichet unique et de la création d'une procédure d'admission.

ACTIVITE AJ regroupés 2025



Accueil de jour	Agréments	Personnes Accueillies en 2025 (File active)	Personnes Accueillies au 31.12.2025
Le temps d'Agir	22	49	38
Les Acanthes	21	47	33
Le temps de Vivre	12	31	17
Total	55	110	78

Il est à noter que le nombre total de personnes accueillies ne correspond pas à la somme des personnes présentes sur chaque accueil de jour, dans la mesure où certaines d'entre elles fréquentent plusieurs accueils.

Au 31 décembre 2025, **78 personnes** sont inscrites de manière pérenne dans les services accueils de jour de l'association.

Le Temps du Regard accueille des adultes en situation de handicap en prenant en compte leurs besoins et attentes.

Typologie des personnes accompagnées

Répartition par sexe et âge des personnes accueillies au 31 Décembre 2025 :



Accueil de jour	Nb de femmes	Nb d'hommes	Moyenne d'âge
Le Temps d'Agir	16	22	40 ans
Acanthes	22	21	38 ans
Le Temps de Vivre	2	15	39 ans

Les personnes accueillies résident aujourd'hui pour une grande majorité dans leur famille : chez leurs parents, chez leur frère/sœur (familial), seul ou en couple. Seuls quelques personnes résident en habitat

ditions « inclusifs » ou foyers viennent bénéficier de journées d'activités permettant l'étayage de leur accompagnement.

Les mesures correctives proposées :

➤ **Concernant les transports**

Dès la mise en place du mandat de gestion, des dépenses importantes liées au transport ont été identifiées, il est nécessaire de préciser que le financement par le département des AJ ne prévoit pas le financement du transport, qui est à la charge de l'utilisateur mais peut être partiellement couvert par la PCH transport.

Face au constat d'un déséquilibre financier important à ce niveau, une réflexion a été engagée afin d'optimiser ces coûts tout en maintenant un accès facilité et équitable aux accueils de jour. Plusieurs pistes de travail ont ainsi été dégagées. Il a notamment été envisagé la mise en place d'une participation financière des personnes accueillies, une optimisation de l'organisation des transports et un recours à la PCH transport quand cela est possible.

Dans cette perspective, chaque famille concernée a été rencontrée individuellement afin d'évaluer les possibilités d'ajustement des modalités de transport au regard des besoins et des contraintes de chacun. Par ailleurs, un travail a été mené en lien avec les équipes des hébergements, visant à réduire le nombre de jours d'accueil lorsque cela était pertinent et à repenser les modalités de déplacement entre les lieux d'hébergement et les accueils de jour. L'implication des équipes des hébergements dans ces déplacements a notamment été explorée afin de limiter l'impact externe de ces transports.

Ces actions s'inscrivent dans une démarche d'adaptation du fonctionnement aux réalités du terrain.

➤ **Evolution du poste d'accompagnateur social et mise en place d'un Guichet unique**

Depuis plusieurs années, l'association proposait un accompagnement social individualisé aux personnes fréquentant les accueils de jour. Cet accompagnement était assuré par un accompagnateur social, qui aidait à construire le projet de vie et à coordonner le parcours des personnes. A partir d'août 2025, ce poste a évolué pour devenir un poste de Coordinateur de Guichet Unique et de Parcours (CGUP). De nouvelles missions ont été ajoutées, notamment la coordination des demandes d'admission pour l'ensemble de l'association avec la priorisation sur la gestion des demandes d'admission.

La mission d'accompagnateur social a, maintenant, évoluer vers l'orientation et l'accompagnement vers des services qui pourraient répondre aux besoins des personnes (SAVS, APV...). Pour les personnes plus éloignées de l'accès à ces services ou en risque de rupture de parcours, la CGUP met en place un accompagnement plus renforcé afin de stabiliser la situation. La CGUP joue un rôle également dans l'identification des ressources et d'appui pour l'équipe. Au cours du dernier trimestre 2025, le temps de travail dédié aux missions d'accompagnateur social a progressivement diminué. Les demandes d'accompagnement sont devenues de moins en moins présentes, du fait de la mise en place de services relais. Aujourd'hui, il ne persiste que quelques accompagnements plus complexes à réaliser.

	Le Temps d'Agir Rennes	Le Temps de Vivre Acigné	Les Acanthes Pacé
Entretien individuel	7		10
Visites à domicile	5		3
Rencontre partenariale	10	2	1

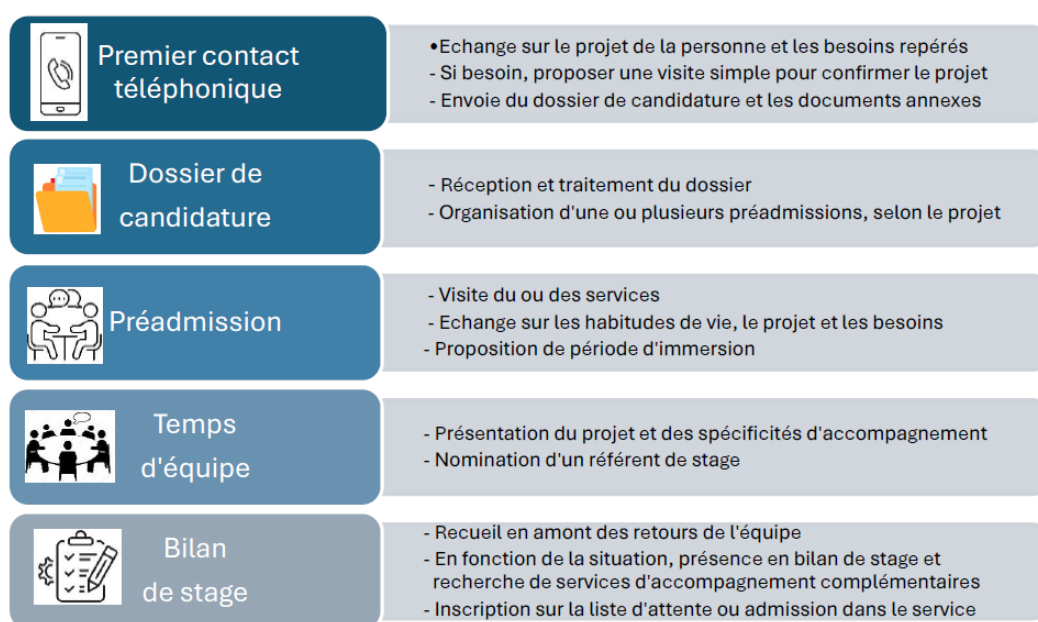
Depuis la rentrée 2025, les nouvelles missions du Guichet Unique se sont structurées, notamment à partir du retour d'expérience des professionnels de l'ALAPH.

Le guichet unique a été pensé pour centraliser l'ensemble des admissions, au sein de l'association en proposant un interlocuteur dédié. La centralisation des demandes permet de construire une réponse personnalisée et adaptée aux besoins de la personne, en orientant vers un ou plusieurs services de l'association, en fonction des projets. Lorsque les services ne peuvent répondre directement à une demande, les personnes sont orientées vers d'autres structures. La CGUP tient à jour les demandes d'admission de chaque service et prépare les commissions d'admission pour les hébergements.

	SAJ			FDV
	Le Temps d'Agir Rennes	Le Temps de Vivre Acigné	Les Acanthes Pacé	Hébergement Temporaire
Entretien téléphonique	2	2	0	2
Visite de groupe	1	2	0	0
Rencontre partenaire	4	6	3	0
Préadmission	9	8	7	11
Stages	4	7	7	???
Bilan de stages	0	4	5	1

➤ Formalisation de la nouvelle procédure d'admission

Un travail de rédaction de la procédure d'admission a été réalisé. Il avait pour objectif de favoriser une meilleure lisibilité des informations et une fluidité administrative dans le parcours d'admission. Des supports ont été également pensés pour les membres des équipes, afin qu'ils puissent être informés au mieux des besoins et des demandes d'accompagnement des nouvelles personnes accueillies.



C. Les Temps forts des accueils de jour en 2025

🎭 Théâtre : atelier, création des décors/costumes et émissions de radio

L'atelier théâtre occupe une place importante au sein des Acanthes depuis plus de 20 ans. Chaque mercredi matin, les participants explorent divers exercices : jeu d'acteur, élocution, travail dans l'espace...à partir de textes en FALC comme Le Médecin malgré lui. Certains sont des habitués du théâtre, d'autres découvrent...mais tous s'impliquent avec enthousiasme. Les séances s'articulent parfois autour de thématiques, comme celle de la restauration, qui a inspiré plusieurs activités et supports de travail. C'est ainsi que l'Accueil de Jour d'Acigné a contribué à l'atelier en réalisant des éléments de décor et costume.

Pour enrichir l'atelier, des visionnages de pièces sont proposés en vidéo. Une visite de la bibliothèque théâtrale de l'ADEC, avec découverte de son théâtre a également permis une expérience hors les murs de l'atelier. Une émission de radio a été enregistrée en février 2025 avec la radio RCF. Une belle immersion sonore au cœur de l'atelier. Les participants ont pu lire et jouer des textes en direct, avec micro et en ont retiré un réel plaisir.

🎪 Qui veut une chouquette ?

Depuis septembre 2025, l'accueil de jour des Acanthes participe au café chouquettes proposé par la MJC le jeudi matin, un temps propice aux rencontres, aux rires et à l'émergence de projets. Ouvert à toutes et à tous sur des moments de jeux, de discussions et de partage. Les Acanthes y ont proposé plusieurs animations comme un karaoké géant où petits et grands ont pu chanter en chœurs des chansons de toutes générations. Un temps convivial où se rencontrent des enfants et leurs assistantes maternelles, les personnes du CADA (foyer pour personnes demandeuses d'asile), des personnes âgées, des bénévoles de la MJC et plein d'autres personnes.



« La joie de la rencontre », « j'ai parlé anglais à des gens qui viennent du Bangladesh » « Au début, j'avais du mal à aller à d'autres endroits...mais je trouve qu'il y a de la bonne humeur » « Suis contente d'y aller et j'ai beaucoup aimé faire des jeux vidéo » « Revoir des connaissances, ça fait du bien et il y a de la joie, de l'amitié »

Sorties Culturelles

Cela fait maintenant plusieurs années qu'un atelier de sorties culturelles a lieu le jeudi après-midi aux Acanthes.

Il est organisé plusieurs temps d'échanges au cours de l'année avec le groupe pour cibler les attentes et faire des bilans y sont privilégiés des sorties en visite guidée, accessibles, immersives et interactives, afin d'intéresser et faciliter la compréhension, des places aux sorties libres en nature comme lors de l'exposition "Eco chanvre".

Dans cette démarche, en 2025, le théâtre de La Paillette a été contacté afin d'étudier ensemble des modalités d'accueil intéressantes et adaptées au groupe. La médiatrice a proposé une visite guidée du théâtre couplée à une représentation pour découvrir l'envers du décor et ainsi enrichir leur expérience.

Lors de la visite guidée, le groupe a pu visiter le théâtre, la scène, les loges, pratiquer le lexique et également certains outils. Les personnes ayant beaucoup apprécié ces deux sorties, nous avons fait le choix de poursuivre en ce sens.

Avant de se rendre à une représentation, la médiatrice culturelle de La Paillette adresse des documents relatifs au spectacle afin de préparer le groupe à la sortie. Après la pièce, un temps d'échange avec les comédiens, metteur.euse en scène, médiatrice et le public est prévu. Cela permet, au cours des échanges et questions / réponses, au groupe de mieux comprendre, d'intervenir et poser leurs questions ou exprimer leur ressenti. Pour l'heure, le groupe a assisté à 3 représentations et il est prévu poursuivre ce partenariat dans le temps avec la possibilité de faire évoluer les modalités, peut-être envisager une initiation à la pratique théâtrale.



Atelier Radio

2025, nous pourrions presque nous souhaiter un bon anniversaire car il y a 10 ans germait le projet d'un atelier radio au sein du TDA. Pour la petite histoire de notre actuel atelier radio : ALISA 35, lors des portes ouvertes du TDA en 2016, nous glissait à l'oreille que leur atelier « conversation hebdomadaire » se déroulerait bientôt dans le cadre d'un atelier radio diffuser en direct sur les ondes de Zenith FM.

Magnifique idée pour innover et raviver l'atelier conversation que nous avions le lundi après-midi. Avant de nous lancer dans cette aventure qui s'est construite au fil des années, nous avons expérimenté ce

nouveau média avec différents acteurs. Tout d'abord ALISA 35 nous avait invité dans leur studio d'enregistrement à Vitré pour une diffusion en direct. De belles émotions, de nombreux bons souvenirs et de jolies photos sont restés. Il était évident que les personnes accueillies en redemandaient. Nous avons eu le plaisir d'être encadré par un animateur radio de Radio LAZER, radio de GUICHEN, pendant 1 mois. Avant d'enchaîner sur une année complète avec la radio de C.LAB, radio locale de Rennes, nous avons continué nos ateliers discussions habituels. Par la suite, munis de quelques compétences et de connaissances radiophoniques, nous avons utilisé le lieu et le matériel de EDULAB à l'Hôtel PASTEUR à Rennes. Nous nous sommes amusés à échanger, dialoguer, interroger, discuter, enregistrer avec des nouveaux outils médiatiques mis à notre disposition.

Nous avons rêvé de notre propre laboratoire de radio. En septembre 2024, Avec le soutien financier de la fondation ORANGE, le TDA a acheté du matériel de qualité pour ouvrir un presque vrai atelier. Et l'aventure continue avec des programmes variés et des groupes différents selon les inscriptions des personnes accueillies. Nos enregistrements même amateurs sont joyeux et agréables à écouter. Nous ressentons tous du plaisir à réaliser nos programmes. Les idées sont riches et pertinentes. La production est importante mais ce n'est pas notre priorité. Avec la collaboration de collègues de l'administration, les podcasts sont diffusés sur l'infolettre ou le site.

La suite si tout va bien, nous aurons la possibilité d'émettre sur le quartier de Maurepas grâce au journal « Brèves de quartier » dirigé par Baptiste B. Cette future collaboration humaine et technique nous permettra d'élargir notre audience, ce qui est aussi le souhait de plusieurs personnes du groupe. Une belle plus-value pour l'association du Temps du Regard.

IV. Activités 2025 des hébergements

A. L'activité Globale des foyers de vie de l'association

Nb de jours facturés en hébergements

2025	T1	T2	T3	T4	Total	Nb de jours potentiel	Taux occupation
CAB	777	811	689	827	3104	3546	87,54%
HT	79	66	52	68	265	365	72,60%
HUN	725	705	634	698	2762	3284	84,10%
CD 22	90	42	0	0	132	140	94,29%
BOTREL			388	1232	1620	1902	85,17%
Total	1671	1624	1763	2825	7883	9237	85,34%

Le taux d'occupation des hébergements en 2025 (c'est-à-dire le nombre de jours facturés au conseil départemental) est de 85.34%, **pour** un prévisionnel fixé à 88%.

En synthèse, l'activité 2025 est stable par rapport à 2024, un peu en deçà des objectifs, ce qui s'explique par :

- Une situation associative compliquée en 2025
- L'ouverture du foyer du Botrel qui a généré un « transfert d'usagers » entre les foyers, et une « vacance » temporaire sur trois hébergements au cours de l'été le temps de les remettre en état.
- Des absences des résidents pour vacances et WE, sans néanmoins déroger au RDAS. ...

Mouvements de résidents : Foyer de la Cours aux Bretons et des Haubans

Le 12 mai 2025, une résidente a quitté le foyer pour se rendre à L'EHPAD, entraînant une période de « vacance » du logement jusqu'à l'arrivée d'un nouveau résident.

Par ailleurs, un incident technique dans un logement permanent a nécessité la mise à l'abri du résident concerné. Celui-ci a été relogé en hébergement temporaire pendant une semaine, le temps de réaliser un diagnostic de sécurité. En décembre, une nouvelle période d'inoccupation d'une semaine a été indispensable pour permettre la réalisation des travaux correctifs.

Transferts Foyer du Botrel à Acigné

A compter du 1er septembre 2025, deux résidents du foyer des Haubans ont intégré le foyer du Botrel. Les deux logements libérés ont nécessité une remise en état complète afin de garantir des conditions d'accueil conformes pour de futurs résidents.

Cette opération a entraîné une vacance totale des deux logements durant tout le mois de septembre 2025. Ils ont pu être réattribués à partir du 1er octobre 2025.

Mouvements de résidents : foyer les Huniers

Le 19 mai 2025, un résident a quitté le foyer pour se rendre à L'EHPAD, entraînant également une période de vacances jusqu'à l'arrivée d'un nouveau résident. Une résidente a été hospitalisée plus de 45 jours.

Ouverture Foyer Le Botrel :

Le Botrel a ouvert ses portes le 1er septembre 2025 avec une entrée progressive des résidents. Ces derniers sont entrés entre le 1er et le 9 septembre 2025.

Sensibilisation aux absences et WE en famille des habitants

Au cours de l'année 2025, les résidents sont beaucoup rentrés dans leur famille les week-ends et sont parties en congés, toujours dans le cadre réglementaire fixé par le règlement d'aide sociale. Ces absences bien que légitimes, ont eu un impact significatif sur le taux d'occupation effectif des structures et ont impacté les recettes.

Une réunion de sensibilisation et d'échanges avec les familles est programmée pour 2026.

B. Les caractéristiques du public accompagné

Sur l'année 2025, 8 personnes ont été hébergées dans le foyer de vie de la cour aux bretons dont un hébergement temporaire. Sur le foyer des Huniers, 9 personnes ont été hébergées et sur les Haubans 3 personnes dans les appartements semi-autonomes.

Le Foyer du Botrel a ouvert au 1er septembre et a hébergé 16 résidents de septembre à décembre.

Situation au 31 décembre 2025 :

Foyer de vie	Nb de femmes	Nb d'hommes	Total hébergés	Moyenne d'âge
La Cour aux Bretons	2	5	7	46 ans
Les Haubans	2	1	3	52 ans
Les Huniers	4	5	9	50 ans
Le Botrel	8	8	16	34 ans

Typologie principale des personnes :

CAB-HUNIERS-HAUBANS

Troubles psychiques	10
Troubles du neurodéveloppement	4
Troubles du développement intellectuel	2
Trouble du spectre autistique	2
Cérébro-lésions	1

LE BOTREL

Troubles du développement intellectuel	4
Trouble du spectre autistique	5
Troubles psychiques	7

C. Les temps forts en 2025

Le FALC dans les hébergements :

Depuis trois ans, les hébergements participent à la relecture du programme en FALC du Festival du film national d'animation. Cette année encore, Zoé est venue présenter aux résidents les films en compétition. À cette occasion, un groupe a pu assister au film *Angelo dans la forêt mystérieuse*, projeté le dimanche 27 avril au TNB.

Dans cette continuité, les hébergements se sont également impliqués dans la sélection du meilleur livre FALC. Certains résidents ont ainsi eu la chance d'assister à la remise des prix à Vannes. Le 17 juin se tenait la cérémonie du Prix « Facile à Lire » Bretagne 2025, un projet auquel ils ont activement participé. Une belle initiative qui valorise des ouvrages accessibles et encourage la lecture pour tous.

Expressions artistiques des résidents :

Le mercredi 18 juin, les résidents ont présenté le fruit de plusieurs mois de travail artistique lors d'un spectacle de danse imaginé et chorégraphié avec leur professeure Fanny, de la Compagnie Érébé Kouliballets. Cette représentation a mis en lumière leur créativité, leur engagement et la qualité du travail mené au sein de l'atelier danse.



Le lundi 30 juin, c'était au tour du groupe Chants de dévoiler son projet artistique. Accompagnés de leur professeur Christophe, à la contrebasse et à l'accordéon, les participants ont offert un moment musical chaleureux et maîtrisé. Leur prestation a témoigné des progrès réalisés, de la cohésion du groupe et du plaisir partagé autour de la pratique vocale.

Ces deux événements illustrent pleinement la richesse et la vitalité des activités artistiques proposées, ainsi que l'implication des résidents dans des projets culturels valorisants.

L'ouverture du foyer de vie du Botrel

Le 1er septembre, les premiers résidents ont emménagé au sein du nouveau foyer de vie Le Botrel à Acigné. Tout au long de la semaine, chacun est arrivé avec son mobilier et ses effets personnels. Ce fut un moment fort, marqué par l'émotion et l'importance de prendre un nouveau départ. Même si cette transition n'est jamais simple, la solidarité entre résidents et l'accompagnement des équipes ont permis à chacun de trouver progressivement sa place.

Les premiers mois ont été consacrés à la découverte des lieux, à la prise de repères et à l'expérimentation de nouvelles activités. Parmi elles, l'atelier musique a rapidement trouvé son rythme, aboutissant à une première représentation en décembre. Un moment intense et chaleureux, partagé en présence des familles, venues nombreuses pour soutenir les participants.

L'intégration dans le quartier a également constitué un enjeu essentiel. Une soirée des voisins s'est tenue en novembre, réunissant huit riverains ravis de découvrir le foyer et d'échanger avec les résidents. Cette rencontre a posé les bases d'un lien de proximité appelé à se renforcer.

D'autres temps forts viendront rythmer les mois à venir, témoignant de la dynamique collective qui s'installe progressivement au sein du foyer Le Botrel.

Maison de Voisinage : un espace du « Vivre ensemble »

La Maison de Voisinage est la propriété de l'association, acquise grâce à une subvention de la CCAH (Comité national Coordination Action et Handicap). Cet espace de 67m2 avec une cuisine aménagée sera mis à disposition des familles, personnes accueillies, salariés, administrateurs et habitants pour faire vivre le quartier. L'association souhaite que ce lieu devienne un espace partagé, un tiers-lieu, proposant des activités, des temps d'échanges, de rencontres, de découvertes, d'informations, etc.



D. L'hébergement temporaire : l'évolution de l'accompagnement

L'occupation de l'hébergement temporaire correspond en 2025 à **265 nuits**. La forte demande des personnes accueillies et de leurs familles crée un afflux important pour un taux d'occupation de 72.6%.

En 2025, 15 personnes ont été hébergées au sein de l'hébergement temporaire contre 16 en 2024.

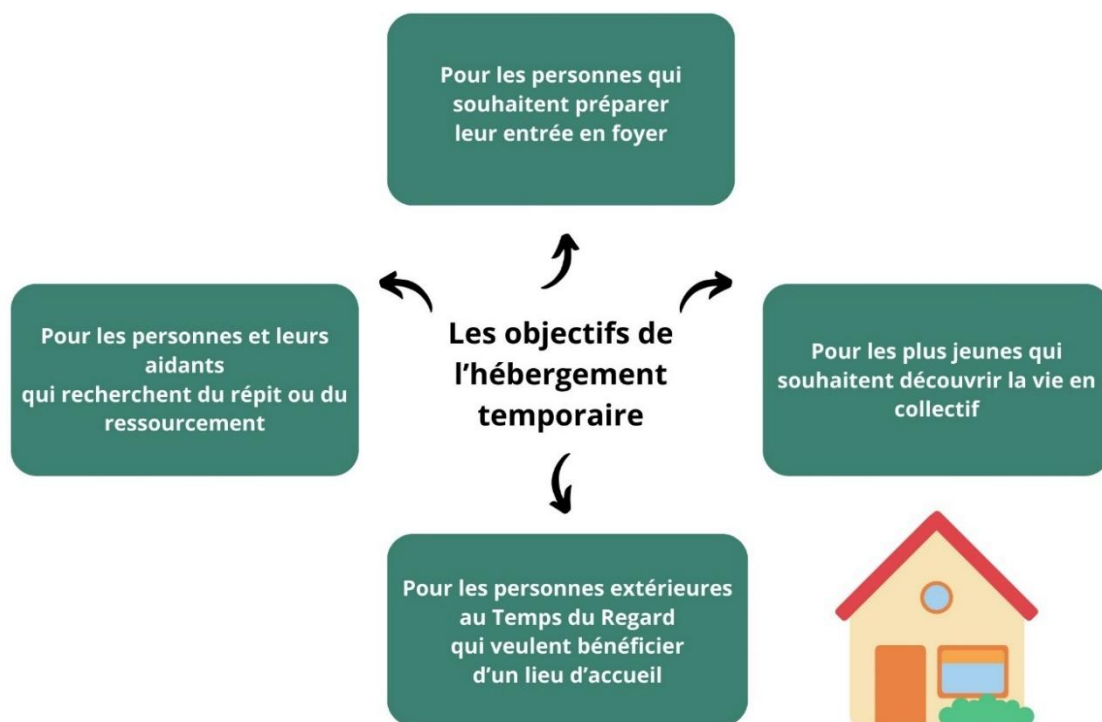
L'accueil temporaire vise à développer ou maintenir les acquis et l'autonomie de la personne accueillie et faciliter ou préserver son intégration sociale. Nous notons en outre une augmentation des demandes.

Les personnes accueillies en hébergement temporaire au cours de l'année 2025 ont entre 20 et 40 ans. Les admissions sont issues de trois orientations principales :

- Le milieu familial, des personnes vivant habituellement à domicile auprès de leur famille, pour lesquelles l'hébergement temporaire répond à un besoin de répit pour la personne mais aussi pour les aidants.
- Le CHGR des personnes en sortie d'hospitalisation longue ou en recherche d'un habitat.
- L'IME pour des jeunes en aménagement creton en attente de solution d'hébergement définitif ou en découverte d'un habitat collectif.

Il existe une diversité des situations et ceci reflète bien la fonction charnière que remplit l'hébergement temporaire. Depuis l'ouverture du foyer du Botrel, nous avons pu proposer à de nouvelles personnes des séjours en hébergement temporaire.

Les personnes sollicitent l'hébergement temporaire **pour des séjours de 21 nuits par an en moyenne**.



E. Des travaux à prévoir : passage en ERP pour les 2 foyers de vie

Depuis Janvier 2022, « Les Ajoncs », filiale d'Aiguillon Construction, est devenu l'interlocuteur pour la gestion technique de nos domiciles.

Ils vont accompagner l'obligation de passage en ERP du foyer de vie de la CAB et des Huniers, les travaux sont prévus aux Huniers sur la fin d'année 2026, et probablement 2027 à la CAB.



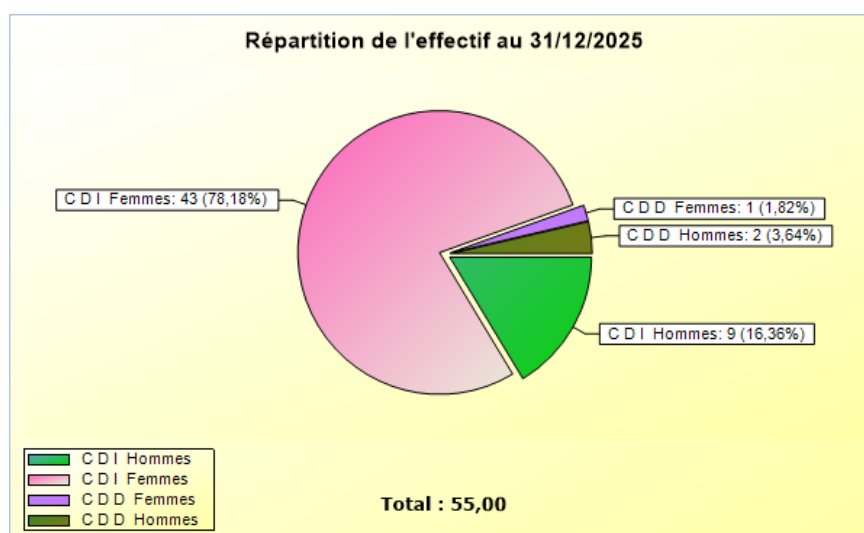
V. Le bilan social Exercice 2025

A. Les effectifs au 31 décembre 2025

1. En nombre d'inscrits par établissement, par type de contrat et par sexe

L'association emploie 55 personnes au 31 décembre de l'année 2025 : 52 CDI et 3 CDD. Les femmes représentent 80% de l'effectif total.

	2024									2025								
	CDI			CDD			Total F	Total H	Total 2024	CDI			CDD			Total F	Total H	Total 2025
	F	H	Total CDI	F	H	Total CDD				F	H	Total CDI	F	H	Total CDD			
TDA et SIEGE	8	3	11	1	1	2	9	4	13	8	1	9	1	2	3	9	3	12
Acanthes	3	4	7	0	0	0	3	4	7	1	4	5	0	0	0	1	4	5
Temps de Vivre	4	1	5	0	0	0	4	1	5	4	1	5	0	0	0	4	1	5
Huniers	9	3	12	1	0	1	10	3	13	9	1	10	0	0	0	9	1	10
CAB et Haubans	7	2	9	0	0	0	7	2	9	9	1	10	0	0	0	9	1	10
Botrel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12	1	13	0	0	0	12	1	13
Totaux	31	13	44	2	1	3	33	14	47	43	9	52	1	2	3	44	11	55



2. En nombre d'inscrits par pôle d'activité

Activité	2024												2025											
	Accueils de jour			Hébergements			Services Supports			TOTAL			Accueils de jour			Hébergements			Services Supports			TOTAL		
Type de contrat	CDD	CDI	Total	CDD	CDI	Total	CDD	CDI	Total	CDD	CDI	Total	CDD	CDI	Total	CDD	CDI	Total	CDD	CDI	Total	CDD	CDI	Total
Femmes	0	12	12	1	16	17	1	3	4	2	31	33	0	10	10	0	30	30	1	3	4	1	43	44
Hommes	1	8	9	0	5	5	0	0	0	1	13	14	0	5	5	0	3	3	2	1	3	2	9	11
Total	1	20	21	1	21	22	1	3	4	3	44	47	0	15	15	0	33	33	3	4	7	3	52	55

Les effectifs de l'association ont augmenté du fait de l'ouverture du nouveau foyer. Tous les postes autorisés sont pourvus par des CDI.

B. Les mouvements de personnel

1. Nombre de départs par motifs

Motifs de sortie	2024						2025						
	TDA et Admin	Acanthes	Temps de Vivre	CAB	Huniers	Total 2024	TDA et Admin	Acanthes	Temps de Vivre	CAB	Huniers	Botrel	Total 2025
Retraite				1		1							
Rupt conv		2				2					1		1
Licenciement							2	1		1	1		5
Démission					1	1	2	1					3
Fin CDD		1		1		2	4			2	1		7
Fin période d'essai												2	2
Total	0	3	0	2	1	6	8	2	0	3	3	2	18

2. Nombre d'entrées par type de contrats

Types d'entrées	2024						2025						
	TDA et Admin	Acanthes	Temps de Vivre	CAB	Huniers	Total 2024	TDA et Admin	Acanthes	Temps de Vivre	CAB	Huniers	Botrel	Total 2025
CDD	3				1	4	6			2	1		9
CDI	1			2		3	2			1	3	11	17
Total	4	0	0	2	1	7	8	0	0	3	4	11	26

C. Les temps de travail

Nombre de salariés à temps plein ou à temps partiel

62% des salariés travaillent à temps plein en 2025 et 38% à temps partiel.

En nombre de salariés au 31/12	2024			2025		
	Temps partiel	Temps plein	Total 2024	Temps partiel	Temps plein	Total 2025
TDA et SIEGE	9	4	13	9	3	12
Acanthes	5	2	7	4	1	5
Temps de Vivre	2	3	5	2	3	5
Huniers	3	9	12	2	8	10
CAB et Haubans	4	6	10	4	6	10
Botrel					13	13
Totaux	23	24	47	21	34	55

D. Formation

	2024	2025
Coût pédagogique et frais annexes	10 025 €	6 352 €
Nombre d'actions réalisées	4	8
Nombre de salariés formés*	35	75
Nombre d'heures de formation	427	820
Coûts des salaires	7 993 €	29 135 €
Coût total	18 018 €	35 487 €
Budget	15 457 €	17 477 €

** certains salariés ont bénéficié de plusieurs formations*

Le coût total de la formation a été de 35 487€ (hors coûts de remplacement des salariés absents) représentant 2,58% de la masse salariale annuelle brute.

Actions de formations individuelles réalisées :

L'association accompagne une salariée dans son projet de certificat CAFERUIS, auprès d'Askoria. La formation débutée en septembre 2025 se clôturera en octobre 2026.

Politique de formation collective :

L'association mène également une politique de formation pour ses salariés dans une démarche de réflexion collective. Chaque année des thématiques sont mises en lumière afin de poursuivre la montée en compétences des équipes et répondre à l'évolution des besoins des publics.

Thématiques du plan de formation 2025 :

- Gestion de l'agressivité
- Intimité et sexualité
- Ecrits professionnels
- Administration et utilisation du DUI Ogyris

Les coûts pédagogiques des formations Ogyris ont été pris en charge par l'ARS dans le cadre de la grappe ESMS Numérique Delta.

Les formations « agressivité » et « VIAS » sont proposées par l'OPCO Santé pour les -50 salariés, avec un coût pédagogique pris en charge par la branche.

VI. Le bilan financier 2025

Bilan simplifié

ACTIF	2023	2024	2025
Installations, matériel et outillage	157 059 €	170 275 €	-€
Terrain & construction	201 150 €	194 102 €	- €
Immo corporelle en cours	- €	-€	- €
Titres immobilisés, dépôts et cautionnements	263 705 €	266 769 €	156 413 €
Total actif immobilisé	621 914 €	631 146 €	554 102 €
Créances clients - fournisseurs	330 959 €	229 555 €	506 771 €
Disponibilités	1 227 946 €	1 463 885 €	1 217 247 €
Charges constatées d'avance	9 000 €	9 908 €	9 986 €
Total actif circulant	1 567 905 €	1 492 257 €	1 415 964 €
TOTAL ACTIF	2 189 819 €	2 334 494 €	2 339 675 €

PASSIF	2023	2024	2025
Fonds propres	73 341 €	73 341 €	- €
Réserves pour projets de l'entité	323 049 €	261 723 €	- €
Report à nouveau	16 655 €	- €	- €
Résultat de l'exercice	- 61 325 €	- 71 326 €	-32 046 €
Total fonds associatifs	351 720 €	281 393 €	443 227 €
Fonds dédiés	1 102 427 €	1 327 633 €	798 200 €
Subvention d'investissement	37 274 €	27 976 €	- €
Dettes et provisions	698 398 €	698 492 €	814 480 €
TOTAL PASSIF	2 189 819 €	2 343 494 €	2 339 675 €

Résultats par pôles d'activités

	2023	2024	2025
Accueils de jour	-16 155 €	29 686 €	10 358 €
Hébergements	6 769 €	-97 616 €	-44 995 €
Association	-51 939 €	-3 396 €	2 591 €
TOTAL	-61 325 €	-71 326 €	-32 046 €

En 2025 ; Les accueils de jour réalisent un résultat que l'on pourrait qualifier d'équilibrer avec un léger excédent. Le résultat est amélioré en partie par les intérêts financiers de placement.

Les hébergements présentent un résultat déficitaire se justifiant par :

- La diminution du taux d'occupation en lien avec le départ de résidents. L'emménagement d'un résident peut prendre plusieurs jours. Nous avons de plus profité de ces départs afin de rafraîchir les peintures des studios.

De façon globale, certaines lignes de dépenses nécessitent d'être maîtrisées, les transports, les dépenses alimentaires, le recours à l'intérim... les mesures correctives mise en place dès septembre 2025 devraient rectifier la trajectoire en 2026.

La situation financière des établissements médico sociaux reste incertaine du fait de plusieurs facteurs, l'évolution du SMIC, l'inflation, le Ségur ... toutes ces charges complémentaires s'imposent aux employeurs et ne sont pas financées intégralement par le département ce qui fragilise nos modèles économiques.

VII. CONCLUSION - PERSPECTIVES pour l'année 2026

Depuis septembre et la mise en place du mandat de gestion, plusieurs axes de travail ont été initié :

- Les mesures correctives pour tendre à un retour à l'équilibre financier, une volonté et un plan d'actions pour faire remonter le taux d'occupation dans nos accueils de jour. Le travail effectué par les équipes sur le 4^{ème} trimestre est encourageant et porte déjà ses fruits.
- Un accompagnement des équipes sur la QVCT avec le cabinet Catalys afin de dépasser les événements douloureux de 2025 mal vécus par certaines équipes et tenter de redonner confiance, de recréer un climat de travail serein.
- Un travail avec les équipes et les familles pour organiser les présences, les accueils des personnes sur les services.
- Un travail de fonds en partenariat avec le département sera mené en 2026 afin de réfléchir à la convention de financement du Botrel pour garantir la pérennité économique du foyer et les places en foyer de vie.
- Un accompagnement spécifique sera également proposé à la gouvernance, en y associant les parties prenantes pour réfléchir à la suite du mandat de gestion et à la structuration future des établissements et services du temps du regard.
- 2025 sera également une année de consolidation de notre stratégie de recherche de fonds. La recherche d'entreprises mécènes étant au cœur de notre mobilisation, l'association continue de créer du lien et de communiquer sur son projet sur l'ensemble du territoire.

Malgré des difficultés, le rapport d'activité 2025 témoigne du dynamisme de l'association Le temps du regard et de l'implication des professionnels, des bénévoles. Leur engagement quotidien fait vivre nos principes d'inclusion, de respect et d'autonomie. Leur expertise, leur créativité et leur résilience constituent un socle précieux. En 2026, les membres de la gouvernance réaffirmeront leur volonté et leur engagement à prendre des décisions responsables, afin de garantir simultanément la qualité de l'accompagnement et le bien-être des équipes.

Dans un environnement en mutation, la vision est claire : il faut consolider les organisations, en restant conscients des contraintes et des risques qui pèsent sur les organisations de taille modeste. Les défis sont nombreux, mais ils sont autant d'occasions de progresser et de réaffirmer notre rôle d'acteur engagé et humain au service des personnes en situation de handicap en Ile-et-Vilaine.

Ensemble vivons avec nos différences

Association Le TEMPS du REGARD - N° SIRET 344 930 607 000 66

Accompagnement des personnes en situation de handicap

15, rue de la Marbaudais 35700 RENNES



☎ 02 99 38 82 44 – www.letempsduregard.fr

Membre du Graal

Les Acanthes - Le Temps d'Agir - Le Temps de Vivre
Les Huniers - La Cour aux Bretons - Les Haubans